



Cadre réservé à l'administration

PROGOS

N° de dossier : 18000674

Programme budg : 07B01I

N° Tiers / intervenant : 0216085

N° délibération : CP/2018-AVR/07.05

Montant affecté : 50 000 €

Direction / Service : DiTEE - STEEC

ECHEANCIER DE REMBOURSEMENT DE L'AVANCE REMBOURSABLE

Je soussigné, Nom, Prénom, GARDETTE Jean-Paul
Représentant l'organisme (préciser la raison sociale) : ICEA
En qualité de (préciser la fonction) : Président

M'engage par la présente :

- à respecter l'échéancier de remboursement de l'avance remboursable pour un montant de 50 000 € attribuée par délibération de la Commission Permanente du 13/04/2018 pour l'installation de grappes photovoltaïques dans le cadre de l'appel à projets "énergies coopératives et citoyennes 2016".
- à respecter les obligations liées à l'attribution de l'avance remboursable

Durée de réalisation : 12 mois

Date démarrage du programme: 16/01/2017 - date fin du programme : 12/10/2020

Nombre d'échéances : 6

Tableau d'amortissement - n° 20180002

N° échéance	Date limite de remboursement	Montant de l'échéance	Capital restant dû
1	30 avril 2021	8 333.33 €	50 000,00 €
2	31 octobre 2021	8 333.33 €	41 666,67 €
3	30 avril 2022	8 333.33 €	33 333,34 €
4	31 octobre 2022	8 333.33 €	25 000,01 €
5	30 avril 2023	8 333.33 €	16 666,68 €
6	31 octobre 2023	8 333.35 €	8 333,35 €

Nom et qualité du
signataire cachet de
l'entreprise :

Gardette Jean-Paul
ICEA

Date : 14/05/2018 Signature :

HÔTEL DE RÉGION

Toulouse

22, bd du Maréchal Juin - 31406 Toulouse cedex 9

Tél. 05 61 33 50 50 - www.laregion.fr

Montpellier

201, av. de la Pompiègne - 34064 Montpellier cedex 2

Tél. 04 67 22 80 00 - www.laregion.fr

N°18000674

Page
10/11